

JEEP RENEGADE PHASE 2 LIMITED (Ref:N191537)

0 KM



Cylindrée	1.0 cc
Carburant	ESSENCE
PUISSANCE (CV)	120 cv 5 ch (88kw)
CO2	151 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Carrosserie	SUV 4X2
KM	10km
Immat	11/04/2022

Couleur
BLANC ALPINE

25.739 € TVAC

-25% sur prix cat.

OPTIONS

Système d'alarme - Capteur de lumière - Banquette arrière 1/3 - 2/3 - Commutation auto des feux de route/croisement - Capteur de pluie - Jantes en alliage 18" - Système d'ouverture et de démarrage sans clé (avec bouton START/STOP) - Peinture métallisée - RANGEMENT SOUS LE SIEGE PASSAGER - Régulateur de vitesse adaptatif - Rétroviseur intérieur à atténuation automatique - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Sièges avant chauffants - tapis caoutchoucs arrière - Tapis en Caoutchouc avant - Volant chauffant - Vitres surteintées à l'arrière "Privacy Glass" -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - accoudoir avant - aide au stationnement avant et arrière - alerte de survitesse - apple carplay + android auto - appuie-têtes avant et arrière - banquette arrière rabattable - barres de toit - bluetooth - ceintures de sécurité réglables en hauteur - climatisation automatique à 2 zones - commandes au volant - contrôle de la pression des pneus - Écran tactile 7" - feux de jour - fonction dab (radio numérique terrestre) - frein à main électrique - jantes en alliage 17" - kit de réparation de pneus - ordinateur de bord avec affichage en couleur 7" - phares antibrouillard - phares principaux halogènes - prise 12v - régulateur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur avec support lombaire à commande électrique - siège passager rabattable - sièges avant réglables en hauteur manuellement - start/stop automatique - système d'attache isofix pour siège enfant aux places latérales arrière - système d'avertissement de sortie de voie - usb - vitres électriques avant et arrière - volant en cuir - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pouvons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.